

Réf: Dossier 454468

Avis de constitution

SOCIETE « CIVARC CONSTRUCTION » en abrégé « CI-
CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot
355, Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 23/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CIVARC CONSTRUCTION » en
abrégé « CI-CONSTRUCTION »

Objet : Travaux de construction de bâtiments
Etudes Architecturales, techniques, et d'
ingénierie
Etude techniques et conception Architecturale
Conception, Modélisation, plan et maquettes de
projets de construction
Maitrise d'œuvres et suivi de chantier de
construction
Conseil en construction durable et architecture
écologique,
Consulting, et audit urbain
Aménagement urbain et Promotion immobilière
Fourniture et location de matérielles de
construction
Import et export de matériels
Transports publics et Divers

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot
355, Ilot 44

Dirigeant(s) M ADIHOU KOFFI JOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05924 du 01/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73916/GTCA/RC/2025 du 01/12/2025

